

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2021

Le cinq juillet deux mil vingt à 18 h 30, en mairie, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présence de Monsieur Philippe VINCENT, Maire.

Étaient présent(e)s : Mmes : S. STIENNE, N. LEVIGNEUX, A. LEGRAS, C.VAUCLIN, C. MOUCHARD

V. LEMOINE, E. ROSE, C BOUICHOU (arrivé à 19 h 30)

MM. PECKRE, GONDARD, DANET, FLAGUAIS, ADAM, BOUICHOU, SÉNÉCAL

Étaient absent(e)s : P. PECKRE pouvoir à P. VINCENT

F. SENEAL pouvoir à P. VINCENT

Secrétaire de Séance : Elodie ROSE

AMENAGEMENT RUE GOBELAINE

Monsieur le Maire expose que compte tenu de la configuration de la rue Gobelaine très étroite, il ne sera pas envisageable de créer un deuxième trottoir. Il présente l'estimation réalisée par M Leroy, Technicien de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin. Cet aménagement consiste en deux phases, l'une comprenant la réfection d'un trottoir dont le montant s'élève à 29 826 € ;

Et le second, la création d'une voirie partagée pour un montant de 20 812. 80 €.

Le devis estimatif pour l'ensemble de ces travaux s'élève à 42 760 € H.T.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, donne son accord et décide à l'unanimité, de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental, et de la Préfecture au titre de la DETR.

Le montant de ces travaux seront inscrits sur le budget primitif 2022.

Il est a noté que les travaux d'éclairage publique devront se faire en amont. La demande sera faite auprès du SDE 76.

MISE EN PLACE DE LA TARIFICATION SOCIALE DE CANTINE SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que compte tenu de la crise sanitaire, l'Etat accorde des aides à la tarification sociale des cantines à 1 € pour aider les familles en difficulté.

Monsieur Gondard, Maire Adjoint chargé des affaires scolaires, propose d'étudier la mise en place d'un tarif social pour la cantine. Afin de pouvoir mener à bien cette étude, le Conseil Municipal sollicite auprès de la Caisse d'Allocation Familiales l'obtention des quotients familiaux des familles dont les enfants déjeunent à la cantine de Bosc le Hard.

Le Conseil Municipal considérant qu'il est indispensable d'obtenir ces informations pour l'avancement du dossier, vote POUR à l'unanimité.

VOTE : 14/15(dont 2 pouvoirs)

FONDS SOLIDARITE LOGEMENT 2021

Monsieur le maire propose de reconduire la participation de la Commune de Bosc le Hard, auprès du Département au Fonds solidarité logement pour 2021. Le montant de la participation est calculée comme suit :

0.76 € x 1515 habitants soit 1145 € pour 2021

Voté à l'unanimité 14/15 (dont 2 pouvoirs)

QUESTIONS DIVERSES

Vaccination du 24 juin : Monsieur le Maire remercie les personnes qui ont distribué les flyers ; 70 personnes ont pu être vaccinées. La deuxième injection est prévue le 5 août prochain.

Conseil d'école : réuni le 18/06 c'était le dernier conseil d'école de Mme Pajot, ayant fait valoir son droit à la retraite. Elle remercie la Municipalité pour son cadeau de départ.

Réunion des commerçants : 45 invitations et 18 présents ; La question de remettre en marche l'UCAB avec un nouveau président est à l'étude. Un questionnaire est en cours de préparation pour adresser à tous les commerçants.

Les principales doléances des commerçants :

* Le stationnement (il existe déjà 199 places de parking) mais cela semble insuffisant. Des courriers vont être envoyés aux résidents et aux commerçants pour leur suggérer d'utiliser les parkings existants et libérer les places en centre Bourg.

* Amélioration de la communication.

* Ouverture du parking du Croc normand aux commerçants voisins ? Le conseil municipal n'y est pas très favorable pour l'instant.

Remise des dictionnaires : S'est déroulée le 28 juin et 23 dictionnaires ont été remis aux élèves de CM2, par Sylvie Stienne, Maire – Adjointe.

14 juillet : vin d'honneur en plein air à 11 h avec défilé et dépôt de gerbe (sono d'habitude assurée par Guillaume Modard) M Bouichou propose de s'en charger.

Skate Park : M Adam rappelle qu'il était prévu dans le programme ; sa mise en place se fera après la création du CMJ et des SAGES. Leur mise en place se fera sous la houlette de M Gondard et Mme Stienne.